

De Gisèle Halimi à Gisèle Pelicot : 50 ans après, même combat



« Faut-il y être ? Pourquoi y aller ? Informations ? Voyeurisme ? Soutien ? La question s'est posée pour beaucoup d'entre nous qui nous rendons aux audiences. » Retour sur ce procès hors-normes avec Michèle Périn, correspondante de L'Echo du mardi et militante féministe locale engagée.

Femmes, hommes, jeunes, vieux, étudiants en droit ou en journalisme, de tous les milieux sociaux : tous les jours depuis le 2 septembre – date d'ouverture du procès au Palais de justice d'Avignon – la queue se forme dès 7h du matin pour pouvoir entrer dans la petite salle d'audience qui ne peut accueillir malheureusement qu'une soixantaine de personnes. Un temps d'attente de plus d'une heure avant l'ouverture des portes où les langues se délient : « on est là pour soutenir Gisèle », « je suis là car je fais des études de droit », « je veux comprendre », « le débat m'intéresse » « ça me touche dans mon histoire personnelle »

Voyeurisme ? Non ce n'est pas du voyeurisme que d'assister à ce procès

Au sens strict du terme 'le voyeur' n'interagit pas directement avec son sujet, celui-ci ignorant souvent qu'il est observé. Or Gisèle Pelicot elle-même a demandé un procès public. Il serait difficile à admettre d'être accusé de voyeurisme en assistant au procès, c'est-à-dire d'être accusé du même délit pour lequel a été arrêté son ex-mari Dominique Pelicot dans un premier temps- avoir filmé une femme à son insu dans une cabine d'essayage du centre commercial Leclerc de Carpentras – ce qui a été à l'origine de l'enquête et de la découverte des viols subis par Gisèle Pelicot par 50 hommes (identifiés) à son insu et organisés par son mari Dominique Pelicot pendant près de 10 ans. Ce que l'on appelle communément dans la presse -à tort- les viols de Mazan.

« Il n'y a pas de jury populaire. »

Cour d'assise ? Ce n'est pas une cour d'assise

Aussi étonnant que cela puisse paraître, ce n'est pas une cour d'assise qui juge mais une cour criminelle. La différence ? Il n'y a pas de jury populaire. La cour criminelle, qui a été généralisée sur tout le territoire français depuis janvier 2023 est composée uniquement de magistrats professionnels, sans jury populaire. Pas d'effets de manches, « d'objections votre honneur ! » à la mode série américaines, il ne s'agit pas de convaincre un jury populaire. Moins de passion peut-être mais tout autant d'émotions. D'où l'intérêt de rendre ce procès public et d'y assister en tant que citoyens et citoyennes.

Gisèle Pelicot, un courage qui force le respect

« Il faut que la honte change de camp » a-t-elle dit dès le début, en refusant le huis clos et en demandant que les vidéos de ses viols soient montrées. Elle prouve sa détermination en traversant le hall du Palais de justice d'Avignon 4 fois par jour (les audiences s'arrêtent entre midi et deux) dignement. Et nous, nous sommes là pour la soutenir quatre fois par jour en l'applaudissant. Elle nous répond par un hochement de tête, humblement, la main sur le cœur. Quand elle en a la force, elle s'adresse aussi à nous pour nous remercier d'être là.

« Les silences prennent alors toute leur importance. »

Voir ? Non surtout entendre au-delà de l'entendement

Nous sommes, nous le public, dans la salle de retransmission et nous avons face à nous un écran avec une image filmée par une caméra fixe (nous ne sommes pas au cinéma!) donc nous voyons uniquement ce qui est cadré par un plan fixe serré, c'est-à-dire face à nous le président et les magistrats, et les accusés ou témoins de dos qui viennent à la barre pour déposer. Nous voyons et entendons les questions posées par le Président ou les avocats mais nous ne voyons pas toujours les réponses, nous les entendons, Est ce gênant? Non, les mots et les silences prennent alors toute leur importance et les réponses glaçantes des accusés, leurs dénis achèvent de nous convaincre de l'horreur des faits. Entendre au-delà de l'entendement comment ces hommes ont pu en arriver là.

« C'est le procès des violences faites aux femmes. »

Procès de Mazan ? Ce n'est pas le procès de Mazan

Effectivement c'est un raccourci qui donnerait à penser que tous les accusés sont de Mazan, que 'l'affaire' est circonscrite à un territoire. Il faut dire les choses : c'est le procès de plus de 50 hommes, venant de toutes origines. Ils ont un nom, la victime a un nom et les faits doivent être nommés : viol. C'est le procès des violences faites aux femmes, le procès du patriarcat mais dire le procès de Mazan serait réducteur et un affront pour toutes les femmes victimes.

Mazan : il ne faut pas se tromper de procès

Fait divers ? Ce n'est pas un fait divers

Tant que l'on traitera le viol comme un fait divers parmi d'autres, un délit et non un crime c'est-à-dire un 'événement tragique' subi par un individu on s'interdit de le penser en fait de société. La presse nationale et internationale s'est emparée du procès Pelicot pour un procès hors norme (il est rare d'avoir des preuves de viol et d'avoir plus de 50 accusés à la barre en même temps pour une même victime) mais il ne devient pas encore un fait de société ou un fait politique. Peu de réactions politiques, syndicales, à part quelques associations, initiatives féministes ou prises de paroles individuelles publiques. Il reste cependant encore 2 mois d'audiences- le procès devant se terminer le 20 décembre – pour qu'il le devienne pleinement. Et que les questions qu'il soulève trouvent des réponses législatives et juridiques et contribuent à changer les mentalités.

« Trouver des réponses législatives et juridiques qui contribuent à changer les mentalités. »

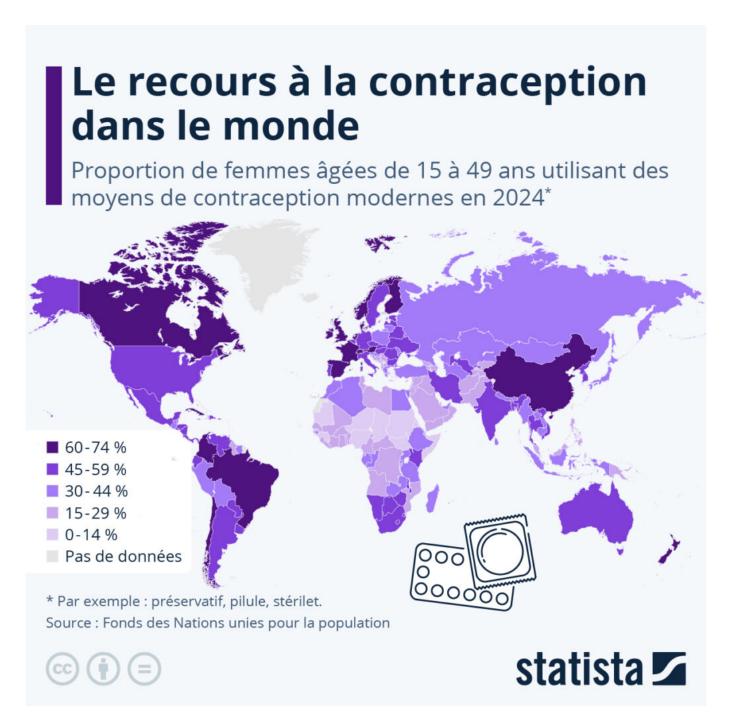
Un débat qui commence enfin...

Le combat de Gisèle Pelicot dépasse désormais son cas personnel et à travers ce procès hors norme et historique la question du consentement, du patriarcat, de la soumission chimique, du fantasme de la femme-morte, du tabou du viol conjugal commence enfin à émerger dans les sphères familiales et dans le débat public.

La publicité des débats, le refus du huis clos et notre présence aux audiences se justifient alors pleinement.



Le recours à la contraception dans le monde



Hier, c'était la journée mondiale de la contraception. A cette occasion, le site de Data Statista



18 décembre 2025 l

Ecrit par le 18 décembre 2025

fait le point sur son usage et son accès en France et dans le monde.

En France, l'accès aux méthodes contraceptives modernes ne pose généralement pas de problème. Selon l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), la pilule et le stérilet sont les deux méthodes les plus répandues dans le pays. D'après les statistiques les plus récentes du Fonds des Nations Unies pour la population, au total, près de deux tiers des femmes françaises âgées de 15 à 49 ans utilisent des moyens de contraception modernes. La France fait ainsi des dix pays du monde où cette valeur est la plus élevée, derrière, entre autres, la Finlande (74 %), le Canada (71 %), la Chine (69 %) et la Suisse (68 %).

En revanche, la pilule, le stérilet ou le préservatif ne sont utilisés que par un tiers des femmes ou moins dans 71 pays et territoires autour du globe, que ce soit à des fins de planification familiale ou de protection contre les maladies sexuellement transmissibles. Il s'agit principalement de pays du Moyen-Orient et d'Afrique. En Afghanistan, par exemple, seule une femme sur cinq environ utilise la contraception. Au Nigeria, l'un des dix pays les plus peuplés du monde, ce chiffre est de 14 %. Mais l'accès aux contraceptifs modernes semble également constituer un problème dans certains pays d'Europe – notamment en Serbie (29 % d'utilisatrices) et en Albanie (6 % seulement).

Quelles méthodes de contraception sont les plus utilisées en France ?

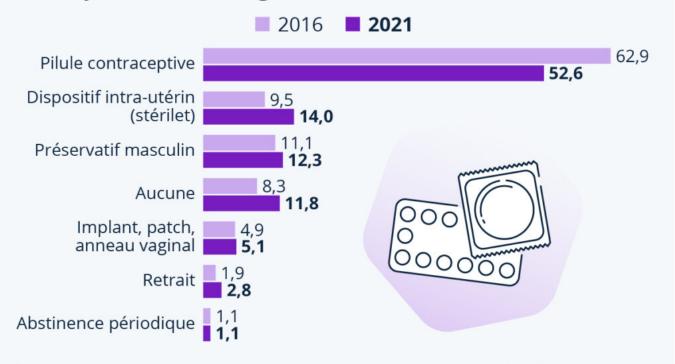
Bien que la pilule reste la principale méthode de contraception utilisée par les femmes françaises avant la grossesse, son usage connaît une baisse continue ces dernières années. Comme le rapporte l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) dans sa dernière enquête périnatale, les femmes utilisatrices d'une contraception orale avant la grossesse étaient 73,8 % en 2010, 62,9 % en 2016 puis 52,6 % en 2021. En l'espace d'une décennie environ, l'usage de la pilule a ainsi diminué de plus de vingt points de pourcentage au sein de la population étudiée.

Comme le montre notre infographie, la diminution de l'utilisation de la pilule contraceptive est en partie compensée par l'adoption d'autres méthodes hormonales ou non hormonales, en particulier le dispositif intra-utérin (ou stérilet) dont l'usage est passé de 9,5 % en 2016 à 14,0 % en 2021, tandis que l'utilisation du préservatif masculin a lui augmenté d'environ un point de pourcentage (12,3 % en 2021). Les méthodes naturelles, telles que le retrait (ou « coït interrompu »), sont également en légère hausse au cours des cinq dernières années étudiées. Cependant, on constate que la part des femmes qui déclarent n'utiliser aucune contraception a elle aussi augmenté, passant de 8,3 % en 2016 à 11,8 % en 2021.



Les moyens de contraception les plus utilisés en France

Dernière méthode de contraception utilisée par les femmes françaises avant leur grossesse (en % d'utilisatrices)



Échantillon : environ 11 000 femmes enceintes interrogées. Réponse non inclue dans le graphique : "autre méthode" (seulement 0,3 % des répondantes en 2016 et 2021).

Source: Inserm









De Tristan Gaudiaut pour Statista



Réglementation, motorisation, tarification : l'automobiliste en plein brouillard



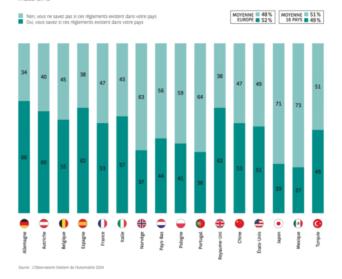
6 Français sur 10 ne croient pas que la voiture électrique remplacera complètement un jour les voitures thermiques. C'est ce qui ressort d'une nouvelle étude de <u>l'Observatoire Cetelem</u>.

Pendant des années, presque depuis son origine, le secteur automobile s'est développé sans que rien ou presque ne vienne contrarier sa croissance et son succès. Et puis les contraintes, notamment environnementales au sens large du terme, ont pris de l'épaisseur ; l'électricité a été choisie par les pouvoirs publics comme énergie unique pour faire rouler la voiture de demain ; et les crises financière, économique et géopolitique se sont superposées en un rien de temps. Alors que les automobilistes sont en perte de repères, ne savent plus vraiment à quelle marque se vouer, soupèsent la pertinence du passage à l'électricité, l'Observatoire Cetelem de l'Automobile révèle des points de vue contrastés, parfois étonnants, parfois inquiétants mais qui éclairent sur la nécessité de voir se dissiper au plus vite ce brouillard qui pourrait à terme pénaliser tout le monde.



VOITURES THERMIQUES: LE FLOU

Dans certains pays, des règlements prévoient l'interdiction de la vente des véhicules thermiques (essence, gazole, hybride) dans 10 à 15 ans pour lutter contre la pollution de l'air. Savez-vous si des règlements de ce type existent dans votre pays ?







ZFE et réglementations riment avec confusion et scepticisme

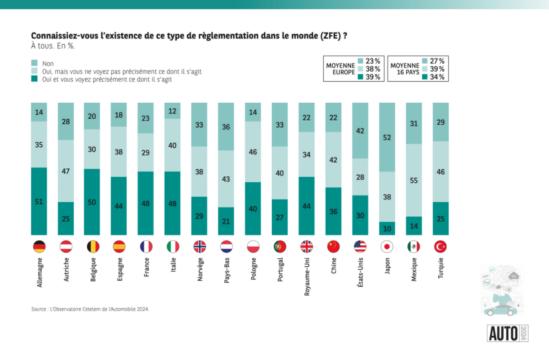
L'inflation, toujours forte dans la plupart des pays, contribue à perturber la perception économique des automobilistes. Ainsi marqués par les récentes hausses des tarifs, plus de trois quarts d'entre eux (76%) s'inquiètent de la hausse des prix des voitures neuves dans les 5 prochaines années et ils sont 4 sur 10 à juger que la hausse possible du coût de l'énergie est un frein à l'achat.

Concernant les Zones à faibles émissions (ZFE), si plus de 7 personnes sur 10 (73%) en connaissent l'existence, seulement un tiers (34%) voit précisément ce dont il s'agit, une part qui est néanmoins plus importante chez les Français (48%). Un flou qui s'accentue lorsqu'il s'agit de se projeter dans le futur puisque près d'un automobiliste sur 2 (48%) ne sait pas si des ZFE seront mises en place dans son pays





LES ZFE PEU CONNUES

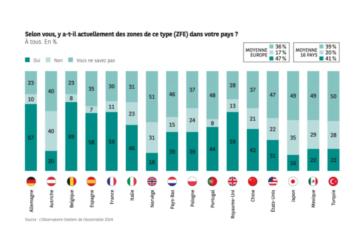


Si 66% des personnes interrogées pensent que les ZFE sont une bonne mesure, dans les pays où elles sont implantées, comme la France et la Belgique, elles y comptent 50% de réfractaires. En outre, selon 8 personnes sur 10, cette mesure est jugée comme injuste pour les ménages aux faibles revenus qui ne seront pas en mesure de remplacer leur véhicule. Enfin, près de 6 personnes sur 10 (57%) poussent le raisonnement à son extrême en estimant que les ZFE sont irréalistes et espèrent qu'elles ne verront jamais le jour. L'esprit contestataire (et réfractaire) français reste vivace puisqu'un sur 2 persistera à circuler dans les ZFE au volant de son véhicule banni, un esprit de révolte également partagé par les Allemands.

La confusion, associée au scepticisme, règne donc au sujet des ZFE. Il en est de même, voire davantage, à propos des réglementations concernant les motorisations. En effet, seulement la moitié des consommateurs (49%) est au courant de l'interdiction de la vente des véhicules thermiques (essence, gazole, hybride) dans 10 à 15 ans pour lutter contre la pollution de l'air.



LES ZFE : INJUSTES POUR 82% DES EUROPÉENS







OBSERVATOIRE Cetelem AUTO

Comme pour les ZFE, la principale critique porte sur une injustice non pas collective, mais associée à l'individu ou à la sphère familiale avec près de 8 personnes sur 10 (78%) qui soulignent que les ménages seraient les premiers pénalisés en ne pouvant pas revendre leur véhicule thermique avec comme conséquence l'impossibilité se déplacer. C'est à nouveau en France (85%), mais aussi en Belgique (83%), que cette injustice est la plus fortement ressentie.

Alors que les mesures les plus coercitives, au moins en Europe, ne se profilent pas avant 2035, 7 automobilistes sur 10 estiment cependant que le calendrier de leur mise en œuvre est trop resserré. Français (75%) et Belges (74%) vilipendent ce manque de temps, rejoints par les Espagnols (72%). Dans un même élan, ils sont 6 sur 10 (61%) à pointer l'irréalisme de cette réglementation qui ne devrait pas voir le jour ou qui devrait être annulée selon eux, ainsi que leur inefficacité pour lutter contre la pollution (57%). Néanmoins, plus de 6 personnes sur 10 (63%) pensent que c'est une bonne mesure, la moitié d'entre eux affirment même qu'elle est insuffisante (55%).

La voiture électrique joue les premiers rôles...mais pose question

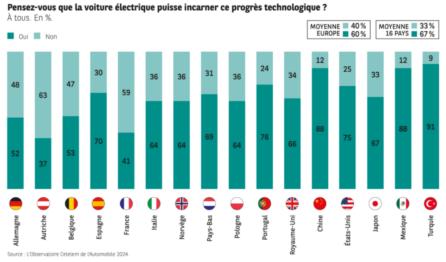
Malgré un contexte économique tendu et le durcissement des réglementations, majoritairement, un monde sans voiture n'est pas envisagé. Seulement 1 personne sur 5 (20%) estime que demain sa place sera moins importante qu'aujourd'hui, des opinions exprimées surtout en Europe (22%), et particulièrement en France (29 %).

72% des Français pensent que le progrès technologique fera émerger une voiture plus vertueuse, mais seuls 4 d'entre eux sur 10 (41% contre 67% au niveau monde) voient dans le véhicule électrique son



incarnation et qui, à terme, va complètement remplacer la voiture thermique (38% contre 54% dans le monde).

VOITURE ÉLECTRIQUE : L'OMBRE D'UN DOUTE



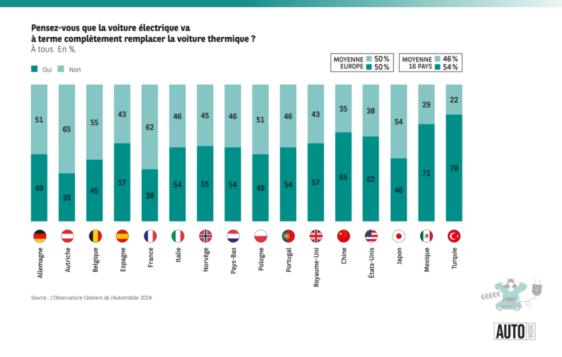
Pour la première fois, les véhicules électriques arrivent en tête des intentions d'achat. Ainsi, ceux qui souhaitent acheter une voiture sont plus d'un sur 3 (32%) à envisager de choisir une motorisation électrique. En ajoutant à ce chiffre celui des acheteurs déclaratifs de voitures hybrides, rechargeables (25%) ou non (16%), il s'agit d'une vraie bascule du marché. A noter que la France est le pays avec la Belgique, l'Autriche, et la Pologne où les intentions d'achat d'un véhicule électrique sont les moins affirmées (aux alentours de 20%). Comme toujours, le blocage est d'abord économique : pour près de la moitié des personnes interrogées (48%), le prix d'un véhicule électrique est trop élevé, avec surtout les Néerlandais (62%) et les Français (53%) pour le souligner. Viennent ensuite les craintes de rencontrer des difficultés pour recharger son véhicule (36%), et que l'autonomie de celui-ci soit trop limitée par rapport à leurs besoins (31%), cette préoccupation est particulièrement importante chez les Français (42%).

La problématique du coût ne se limite pas au seul achat, mais s'étend aussi à l'usage du véhicule électrique. Confrontés à l'augmentation récente, et potentiellement future, du prix de l'électricité, les automobilistes s'interrogent. Les trois quarts d'entre eux (74%, et 77% des Français) voient dans cette perspective un usage plus coûteux que celui d'un véhicule doté d'une motorisation traditionnelle. Plus encore que la prééminence programmée du véhicule électrique, les automobilistes remettent en cause son utilisation en raison d'une production énergétique qu'ils prévoient insuffisante. Sans doute sous



l'influence évidente de la crise énergétique liée à la guerre en Ukraine, plus de 6 Européens sur 10 (62%) et plus de 7 Français sur 10 (71%) affichent ce point de vue.

VOITURE ÉLECTRIQUE : L'OMBRE D'UN DOUTE



Pour passer du thermique à l'électrique, 8 personnes interrogées sur 10 (79%) jugent indispensable le versement d'aides par les pouvoirs publics. Or, un peu plus de la moitié des automobilistes (54%) ne savent pas s'il en existe dans leur pays et ils sont plus de 7 sur 10 (72%) à les trouver trop confuses. Français (80%) et Polonais (79%) sont les plus nombreux à dénoncer cette complexité souvent d'ordre

Véhicule électrique : la Chine contre le reste du monde

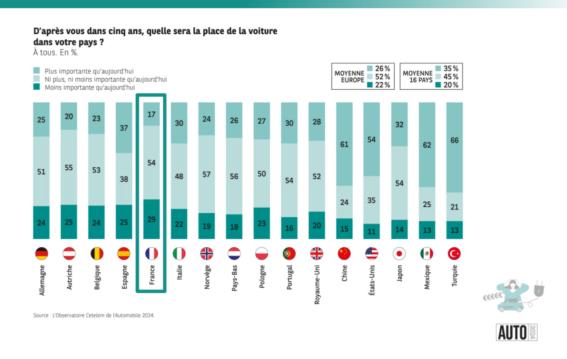
Avec plus de 20 marques qui ont vu le jour en un peu plus de 20 ans, le marché chinois et de ses marques connaissent une croissance exponentielle. Pourtant, il souffre d'un déficit d'image. En effet, un peu moins d'1 sondé sur 2 et moins de 4 Français sur 10 (39%) ont une opinion favorable des marques du premier pays constructeur mondial. A l'opposé avec 90% des personnes interrogées qui en ont une bonne opinion, les marques européennes jouissent d'une cote impressionnante, eu égard notamment à leur antériorité sur l'ensemble des marchés.



administratif.



LA FRANCE SE DISTINGUE



OBSERVATOIRE Cetelem

A la question de savoir si les automobilistes sont prêts à les acheter, là aussi une préférence est accordée aux marques européennes pour un peu plus de 8 personnes interrogées sur 10. Les marques chinoises continuent de fermer la marche, avec 4 personnes sur 10, et près de 3 Français sur 10 (28%) prêts à acheter un de leurs modèles.

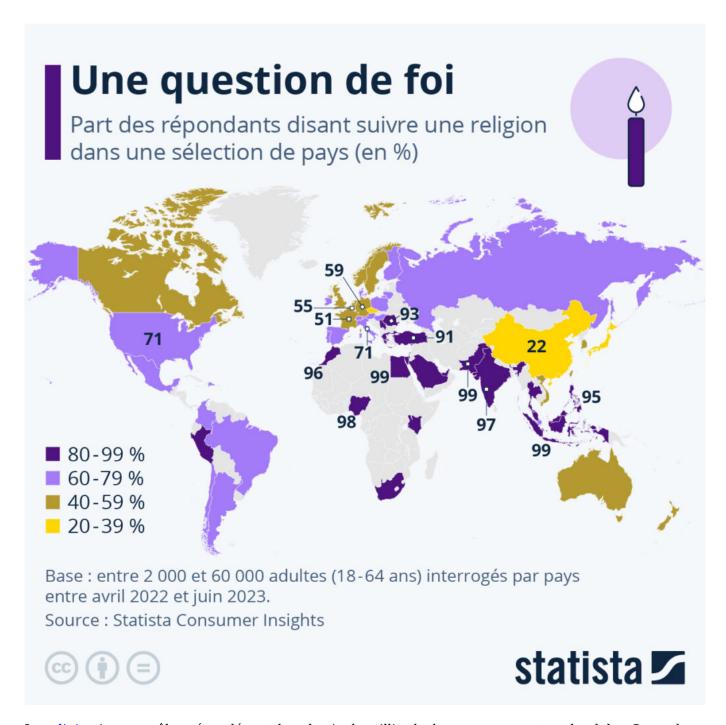
« Cette nouvelle édition de l'Observatoire Cetelem montre que les automobilistes sont dans l'expectative à maints égards, jusqu'à faire preuve de suspicion et de scepticisme. Il appartient à nombre de constructeurs de clarifier leur politique industrielle et commerciale, ainsi que leur communication, afin de ne pas subir définitivement une concurrence qui a souvent un temps d'avance sur la question électrique. De même qu'il revient aux pouvoirs publics d'adopter une ligne claire et stable, sans atermoiement, pour faciliter la transition énergétique du monde automobile. » conclut <u>Flavien Neuvy</u>, directeur de l'Observatoire Cetelem.

*Méthodologie: Les analyses économiques et marketing ainsi que les prévisions ont été réalisées en partenariat avec la société d'études et de conseil C-Ways spécialiste du Marketing d'Anticipation. Les terrains de l'enquête consommateurs quantitative ont été conduits par Toluna Harris Interactive du 28 juin au 17 juillet 2023 dans 16 pays: Allemagne, Autriche, Belgique, Chine, Espagne, États-Unis, France, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni et Turquie. Au total, 15 000 personnes ont été interrogées en ligne (mode de recueil CAWI). Ces personnes âgées de 18 à 65 ans sont issues d'échantillons nationaux représentatifs de chaque pays. La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas (sexe, âge). 3 000 interviews ont été réalisées en France et 800 dans chacun des autres pays.



Où est-on le plus - et le moins - religieux?





La <u>religion</u> joue un rôle prépondérant dans la vie de milliards de personnes autour du globe. Cependant, comme le montre notre infographie, la part des personnes se déclarant religieuses varie fortement de pays en pays.

D'après les données des Consumer Insights de Statista, seulement 22 % de la population adulte



interrogée en Chine affirment ainsi suivre un type de croyance religieuse, le taux le plus bas parmi les 56 pays inclus dans l'étude. À l'extrême opposé se trouvent l'Indonésie, l'Égypte et le Pakistan, où 99 % des participants déclarent avoir une affiliation religieuse.

En Europe, la République tchèque (27 %) est le pays qui compte le moins de personnes se déclarant croyantes, tandis que la Roumanie se distingue comme le plus religieux (93 %). Dans l'Hexagone, 51 % des personnes interrogées affirment adhérer à une croyance. Nos voisins belges (55 %), allemands (59 %), espagnols (62 %) et suisses (69 %) affichent quant à eux des valeurs supérieures.

Le Chili est le pays d'Amérique latine avec la population la moins religieuse, malgré près de sept répondants sur dix se décrivant comme croyants. La nation la plus pieuse de la région est le Pérou, où 82 % des participants à l'enquête déclarent appartenir à une religion.

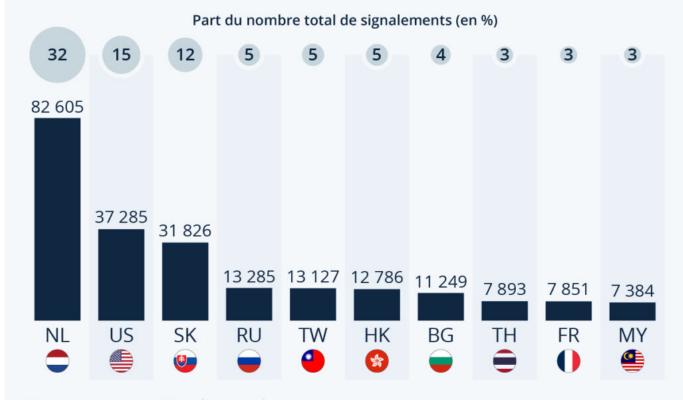
Valentine Fourreau pour Statista

Les pays qui hébergent le plus d'URL signalés pour leur contenu pédocriminel



Contenu pédocriminel : où sont hébergés les URL signalés ?

Nombre d'URL signalés confirmés comme contenant des abus sexuels sur des enfants en 2022, par pays hébergeur



Source: Internet Watch Foundation





En 2022, un tiers de tous les sites internet signalés à l'ONG Internet Watch Foundation (IWF) pour leur contenu pédocriminel étaient hébergés sur des serveurs situés aux Pays-Bas. C'est en tout cas ce que révèle le plus récent rapport de l'organisation de surveillance du net basée au Royaume-Uni. L'année dernière, 375 230 signalements ont été évalués par l'IWF, et 255 588 ont été confirmés comme contenant des images d'abus sexuels sur des enfants, ayant des liens vers ces images, ou en faisant la publicité.



Après avoir évalué si une image ou une vidéo ne respecte pas la loi, l'IWF retrace l'URL jusqu'à l'emplacement du serveur physique sur lequel le contenu est hébergé. L'ONG contacte ensuite le gouvernement et les services de police du pays, et collaborent également avec des organisations internationales telles qu'Europol et Interpol, afin de faire supprimer les contenus criminels.

Selon le rapport, en 2022, près de trois URL sur cinq (59 %) signalés comme contenant des image d'abus sexuels sur enfants étaient hébergés dans les États membres de l'UE. Si les Pays-Bas et les États-Unis ont tous deux enregistré un nombre élevé de signalements l'année dernière, les deux pays ont tout de même constaté une diminution de la proportion d'URL qu'ils hébergeaient par rapport à l'année précédente (de 41 % en 2021 à 32 % en 2022 aux Pays-Bas, et de 21 % en 2021 à 15 % en 2022 aux États-Unis).

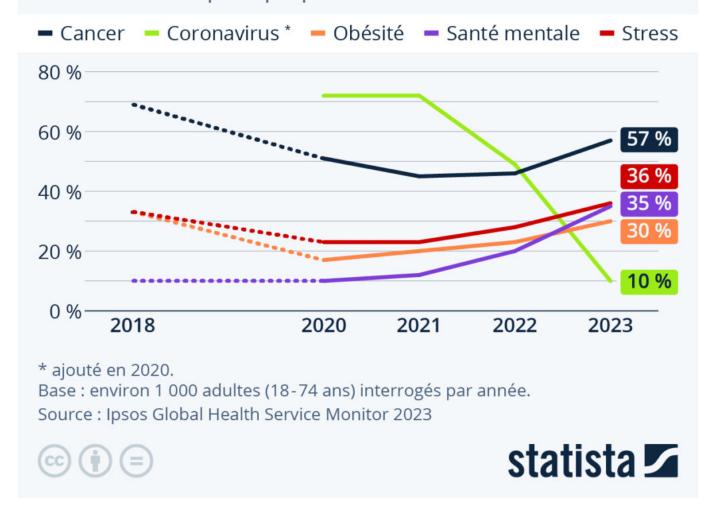
Valentine Fourreau pour Statista

Quelles sont les principales préoccupations des Français en matière de santé ?



Les principales préoccupations de santé des Français

Part des répondants pour qui les maladies/troubles suivants constituent le principal problème de santé en France



Selon une <u>enquête Ipsos</u> réalisée en 2023, si le cancer reste la principale préoccupation des Français en matière de santé, plus d'un tiers des personnes interrogées ont désigné la santé mentale ou le stress comme problème de santé le plus important en France. Si cela représente un niveau relativement constant pour le stress, le nombre de personne ayant désigné la santé mentale comme préoccupation principale a fortement augmenté ces dernières années, passant de 10 % en 2018-2020, à 12 % en 2021,





18 décembre 2025 l

Ecrit par le 18 décembre 2025

puis 20 % en 2022.

Comme le montre notre graphique, 57 % des personnes interrogées en France cette année ont déclaré qu'elles pensaient que le cancer était le principal problème de santé auquel les habitants du pays étaient confrontés, contre 46 % en 2022, dépassant maintenant très largement le coronavirus. Alors que ce dernier était considéré comme le principal problème de santé par près de trois quarts des personnes interrogées en France lors des deux premières années de la pandémie, la perception du danger que représente le virus a aujourd'hui dramatiquement diminué : seulement 10 % des personnes interrogées considèrent qu'il s'agit du problème de santé le plus important, loin derrière l'obésité (30 %).

Selon les données de l'enquête, les préoccupations par rapport à la santé mentale sont actuellement plutôt élevées dans le monde. Dans les 31 pays interrogés par Ipsos dans le cadre du Global Health Service Monitor, 44 % des personnes en moyenne ont déclaré que la santé mentale était le principal problème de santé dans leur pays. Viennent ensuite le cancer (40 %), le stress (30 %), l'obésité (25 %) et la toxicomanie (22 %).

La Suède et le Chili se distinguent par des niveaux d'inquiétude particulièrement élevés en matière de santé mentale en 2023 (respectivement 67 % et 66 %). Par ailleurs, le cancer est le problème de santé le plus cité en Inde (59 %), l'obésité au Mexique (62 %) et le stress en Corée du Sud (44 %).

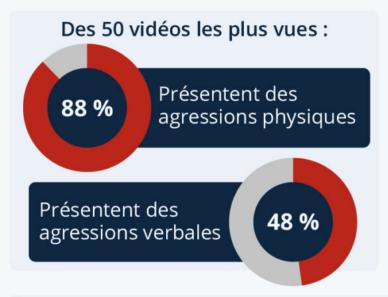
Valentine Fourreau pour Statista

Un rapport du Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes accable l'industrie pornographique



Pornocriminalité : des chiffres accablants

Présence d'actes de violence dans les films pornographiques hébergés par Pornhub, XVideos, Xnxx et Xhamster





Plus de 1,4 million des vidéos présentes sur les quatre sites les plus consultés en France font référence à de graves actes de violences sexistes et sexuelles. La pornographie "hardcore" répond à la définition juridique d'acte de torture et de barbarie.

Données compilées par le HCE d'après une série d'enquêtes menées en 2022-2023. Source : Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes









90 % des vidéos pornographiques hébergées par les quatres sites les plus visités en France – Pornhub, HVideos, Xnxx et Xhamster – présentent des actes non simulés de violence physique, sexuelle ou verbale envers des femmes. C'est en tout cas l'une des conclusions d'un rapport présenté la semaine dernière par le Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes, après plus d'un an et demi de travail. Ce rapport dresse un portrait peu flatteur de l'industrie pornographique : l'étude estime que plus de 1,4



million de vidéos contiennent des pratiques sadiques ou des actes de violences sexistes ou sexuelles, et 1,5 utilisent des catégories racistes. Le rapport pointe aussi du doigt l'inaction des autorités face à la pornocriminalité. Un test réalisé en procédant au signalement de 35 vidéos auprès de Pharos, la plateforme gouvernementale censée lutter contre les contenus et comportements illicites en ligne, n'a apporté aucun résultat : aucun des signalements n'a été suivi d'effet, malgré l'extrême violence des actes présents dans ces vidéos, dont certains répondent à la définition juridique des actes de torture et de barbarie. Par ailleurs, le Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes dresse un constat inquiétant : 51 % des garçons âgés de 12-13 ans consommeraient de la pornographie chaque mois.

Le HCE a émis une série de recommandations pour faire évoluer la loi et ainsi mieux lutter contre les violences pornocriminelles, l'exploitation sexuelle et la diffusion de contenus pornographiques illicites. Le rapport préconise également plus d'éducation contre la normalisation de ces actes de violence.

Valentine Fourreau pour Statista

L'exposition des jeunes à la pornographie laisse des traces dans les corps comme dans les esprits

18 décembre 2025 |

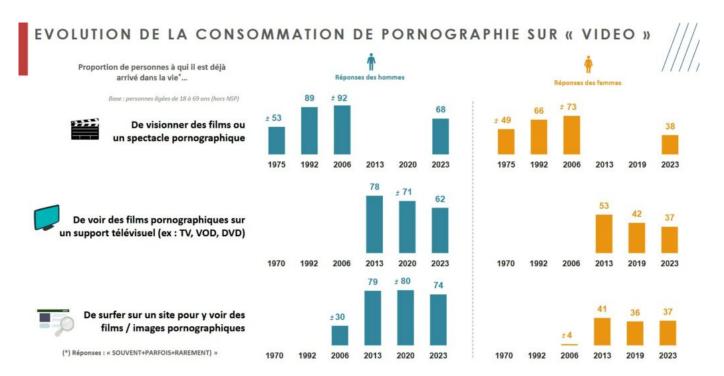


Ecrit par le 18 décembre 2025



Selon les données diffusées par l'Arcom (Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique), 2,3 millions de mineurs fréquentent chaque mois des sites pornographiques en France. Un chiffre non seulement en hausse, mais qui concerne une population de plus en plus jeune.

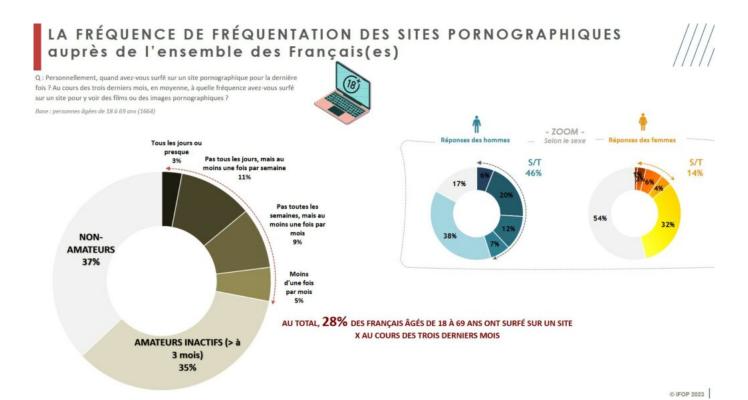
A l'heure où le tribunal judiciaire de Paris vient de reporter sa décision d'imposer ou non le blocage des principaux sites X aux moins de 18 ans, l'agence spécialisée en data Flashs et le média dédié à l'actualité numérique 01Net ont confié le soin à l'Ifop d'interroger les Français sur leur rapport à la pornographie. Cette enquête confirme notamment la précocité à laquelle de très nombreux jeunes sont confrontés à contenus pornographiques, et met en exergue les conséquences qu'une telle exposition peut engendrer sur leur sexualité.



Ainsi, plus du tiers (35%) des jeunes hommes âgés de 18 à 24 ans ont surfé sur un site pornographique avant leurs 13 ans contre 12% il y a 10 ans.

L'évolution depuis 2013 est également flagrante chez les jeunes femmes de la même tranche d'âge : elles sont aujourd'hui 19% à avoir été exposées à du contenu X avant leurs 13 ans contre 9% il y a 10 ans.





La pornographie comme apprentissage

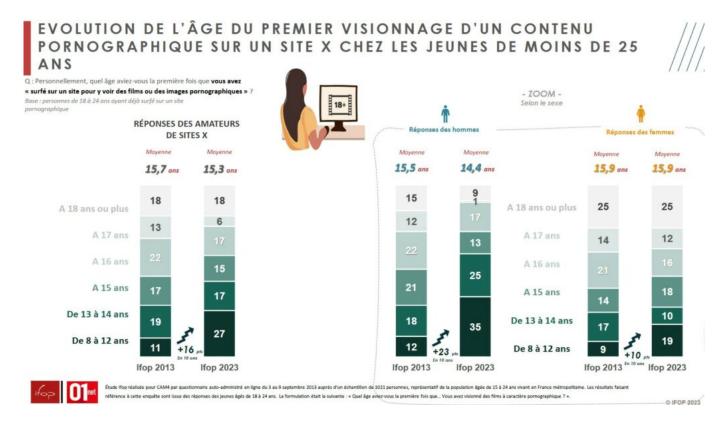
Plus de la moitié des 18-24 ans (54% chez les hommes, 51% chez les femmes) indiquent que la pornographie a joué un rôle dans leur apprentissage de la sexualité. C'est 18 points de plus que la moyenne des adultes (35%).

Par ailleurs, 42% des Français.es ayant déjà visionné une vidéo pornographique ont reproduit des scènes ou des positions vues à l'écran (c'est le cas de 54% des moins de 25 ans) et 41% s'en sont inspirés pour leurs pratiques sexuelles (48% chez les moins de 25 ans).

18 décembre 2025 |



Ecrit par le 18 décembre 2025



Le X, source de complexes physiques

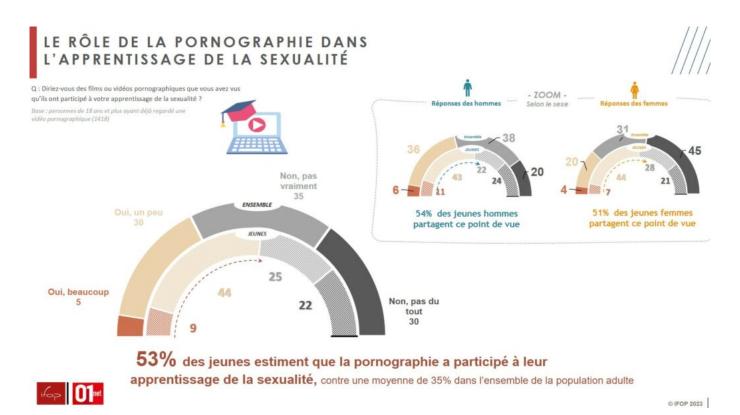
Confrontés à des anatomies souvent hors normes, les amateurs de pornographie peuvent nourrir des complexes vis-à-vis de leur propre physique. Ainsi, 30% des hommes (51% chez les moins de 25 ans) disent avoir complexé sur la taille de leur pénis et 22% des femmes (39% chez les moins de 25 ans) sur la taille de leurs seins.

La comparaison de la forme de leurs organes génitaux avec ceux présentés dans les productions X est également source de troubles. Les jeunes femmes sont ainsi 39% à avoir ressenti un complexe relatif à la forme de leur vulve en visionnant un contenu pornographique.

18 décembre 2025 |



Ecrit par le 18 décembre 2025



Au-delà des seuls organes génitaux, la confrontation avec les corps des actrices et acteurs de l'industrie pornographique est de nature à engendrer de tels complexes : le tiers des femmes (33%) et près du quart des hommes (22%) en font état. Là encore, les jeunes sont particulièrement exposés, plus de la moitié (54%) des jeunes femmes de moins de 25 ans se disant concernées, qu'il s'agisse de leur pilosité ou de la fermeté de leur corps.

Il n'est pas de vidéos pornographiques sans orgasmes bruyants et démonstratifs. Mises en scène qui s'avèrent de nature à faire douter celles et ceux qui les visionnent sur leurs propres capacités à faire jouir leurs partenaires. Une remise en cause qui touche plus les hommes (29%) que les femmes (17%).

- « L'impact de la culture porn transparaît aussi dans sa capacité à imposer ses représentations du corps et des organes sexuels. »
- « Malgré la révolution féministe actuelle et l'essor des discours de type 'bodypositif', le visionnage de films X laisse bien, chez les jeunes, des traces dans les corps comme dans les esprits... Car son impact sur la sexualité des Français ne se limite pas qu'à un visionnage passif d'images pornographiques, constate François Kraus, directeur du pôle 'Genre, sexualités et santé sexuelle' à l'Ifop. Notre enquête confirme le rôle des films X dans la construction de leur imaginaire sexuel, notamment chez des jeunes pour qui ils constituent une source d'apprentissage des pratiques et techniques sexuelles. Et, si nombre



de jeunes intègrent même les codes et scénographies de la pornographie dans leur répertoire sexuel, ils sont aussi nombreux à être perméables aux représentations du corps véhiculées par ces vidéos. En effet, l'impact de la culture porn transparaît aussi dans sa capacité à imposer ses représentations du corps et des organes sexuels telles que les formes de vulves 'parfaites' et épilées totalement, indissociables d'un univers pornographique qui les ont popularisées ces dernières années. En cela, la restriction de l'accès au porn aux mineurs ne doit pas être perçue comme l'expression d'une 'panique morale' des parents, mais bien comme un moyen de réduire l'influence d'une culture porn génératrice d'anxiété, de complexes corporels et de divers scripts sexuels sexistes. »

*Étude IFOP pour 01 net réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 13 au 17 avril 2023 auprès d'un échantillon de 2 006 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

50 millions de personnes sont victimes d'esclavage moderne



Où l'esclavage moderne est le plus répandu

Estimation du nombre de personnes vivant dans des situations d'esclavage moderne pour 1 000 habitants par pays

Nombre de personnes concernées (en millions)



Données de 2021.

Source: Walk Free Foundation









Selon les dernières estimations de l'ONG <u>Walk Free</u>, autour de 50 millions de personnes vivaient en situation d'esclavage moderne dans le monde en 2021, soit une hausse de 10 millions par rapport à 2016. Cette estimation rend plus précisément compte du nombre de victimes de travail forcé, de mariage forcé, de trafic humain et d'exploitation sexuelle.





Comme le note l'organisation, l'esclavage moderne est présent dans tous les pays du monde, mais la manière dont il se manifeste dépend d'une combinaison de facteurs, comme la taille et la répartition des groupes vulnérables au sein d'une population, et la manière dont les gouvernements réagissent face aux formes d'exploitation. Dans certains cas, le travail forcé est perpétré par l'État, laissant peu de recours aux victimes. Les plus vulnérables – les femmes, les enfants et les migrants – sont touchés de manière disproportionnée.

Comme le montre notre graphique ci-dessous, les pays où la prévalence de l'esclavage moderne est la plus élevée sont la Corée du Nord et l'Érythrée, où respectivement 105 et 90 personnes sur 1000 seraient victimes de cette atteinte grave aux droits humains. On trouve ensuite la Mauritanie (32 sur 1000), l'Arabie saoudite (21 sur 1000) et la Turquie (près de 16 sur 1000). À l'autre extrémité de l'échelle, les pays où ce fléau est le moins répandu sont la Suisse, la Norvège et l'Allemagne, avec moins de 1 personne sur 1000 concernée. La France et les États-Unis affichent de leur côté un taux respectif de 2 et 3 victimes pour 1000 habitants.

De Tristan Gaudiaut pour **Statista**